

## Conditions générales de participation aux enchères « Mille Cinq Sens »

Sont autorisées à participer toutes les personnes âgées d'au moins **16 ans révolus**. Les webmasters de l'Association organisatrice AAA2015 ne peuvent pas participer aux enchères. Seules les personnes domiciliées en Suisse sont autorisées à participer aux enchères.

La participation est sans surtaxe SMS et ne comporte aucune autre obligation que celle d'accepter le flacon spécial au prix misé à la clôture de l'enchère. Seuls les participants qui auront misé par SMS au no. 077 4331035 pourront remporter une enchère.

Chaque personne peut enchérir autant de millésimes qu'elle souhaite, et utiliser au besoin différents appareils de communication.

L'heure et la date indiquées par le système correspond en principe à l'heure officielle. Ce sont l'heure et la date du système qui font foi pour déterminer la validité d'une offre. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable si des offres n'ont pas pu être enregistrées ou acceptées en raison de problèmes techniques. Il en est de même en cas de SMS délivrés avec retard à l'organisateur.

L'Association AAA2015 est libre d'annuler tout ou partie des enchères en cas de suspicion de fraude, notamment informatique. Dans ce cas, elle se réserve le droit de ne pas attribuer les flacons aux fraudeurs.

Le délai de participation est fixé au **1<sup>er</sup> décembre 2014, à 20h00**. L'organisateur peut décider de prolonger ce délai de 3 minutes à partir d'une offre entrée dans les 3 dernières minutes, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'une offre se maintienne en tête pendant au moins 3 minutes. Les gagnants seront informés par SMS. En l'absence de réponse à ce SMS qui permette de connaître l'adresse de l'enchérisseur dans les 8 jours, le flacon sera proposé au meilleur enchérisseur suivant. Tout recours juridique est exclu. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet des résultats des enchères. Les flacons ne peuvent pas être échangés. Aucune donnée personnelle ne sera utilisée à une autre fin que l'envoi du flacon.

La livraison postale du flacon peut être effectuée sur tout le territoire suisse. Une participation de CHF 5.- aux frais de port et d'emballage s'ajoute au montant de l'enchère. Les flacons peuvent aussi être retirés sans frais à la Boutique de l'Abbaye, Avenue d'Agaune 19, 1890 St-Maurice (à côté de la Basilique).

La participation au concours implique la pleine acceptation des présentes conditions générales.

St-Maurice, le 20 septembre 2014